GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire - pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géoré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe préparatoire de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cpa
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à dissémination	cd
Coupe à densité limite et dégagement des tiges d'avenir	cd
Coupe d'ensemencement	ce3
Sylvicoupe (coupe ou à pied)	sylv
Plantation à racines nues	pr
Plantation à racines en mottes	pm
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Épandage commercial	ec
Récolte dans les bilières boisées (décidue libres)	rcl

N.B. Ces interventions expliquent des perturbations et non celles de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (aucune essence composée prédomine)	R (R)
— — à sapin noir et/ou épinette rouge	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — (pin indifférent)	R (P)
— — à mélèze	R (M)
— — à cèdre	R (C)
— — (pinetum)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — (aucune essence composée prédomine)	E (R)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à sapin noir	E (S)
— — à mélèze	E (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à épinette noire	E (EN)
— — à épinette blanche	E (EB)
— — (plantation d'épinettes noires)	E (EN) p
— — (plantation d'épinettes blanches)	E (EB) p
— — (plantation d'épinettes noires et blanches)	E (E) p
— — (plantation d'épinettes noires)	E (EN) p
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — (aucune essence composée prédomine)	S (R)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — (sapin de sapin boumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	Pb
— — avec pin rouge	Pb(PR)
— — (pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (PB)
— — (aucune essence composée prédomine)	Pb (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (EN)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb(M)
— — avec pin gris	Pb(PG)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb (PB) p
Pinède à pin rouge	Pr
— — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence composée prédomine)	Pr (R)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
— — avec mélèze	Pr (M)
— — avec pin blanc	Pr (PB)
— — avec pin gris	Pr (PG)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (PR) p
— — (plantation de pin sylvestre)	Pr (PS) p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — (aucune essence composée prédomine)	C (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à mélèze	C (M)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	Th(C) p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence composée prédomine)	Pr (R)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)
— — (aucune essence composée prédomine)	Me (R)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me (PB)
— — à pin rouge	Me (PR)
— — à pin gris	Me (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation en mélèze européen)	Me(E) p
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(J) p
— — (plantation de mélèze hybride)	Me(H) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — avec épinette	F1 E (F)	F1 E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E (F)	F1 E (R)
Bouleau à bouleaux blancs	B1 (B)	B1 (R)
— — avec épinettes ou rouge	B1 E (B)	B1 E (R)
— — avec pin gris	B1 Pg (B)	B1 Pg (R)
— — avec pin blanc	B1 Pb (B)	B1 Pb (R)
— — avec pin rouge	B1 Pr (B)	B1 Pr (R)
— — avec sapin	B1 S (B)	B1 S (R)
Bouleau à bouleaux jaunes	B2 (B)	B2 (R)
— — avec pin gris	B2 Pg (B)	B2 Pg (R)
— — avec pin blanc	B2 Pb (B)	B2 Pb (R)
— — avec pin rouge	B2 Pr (B)	B2 Pr (R)
— — avec sapin	B2 S (B)	B2 S (R)
Peuplier mixte	Pe	Pe
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
Épinette rouge résineuse	Er(R)	Er(R) (S)
Épinette rouge	Er	Er (R)
— — à pin blanc	Er Pb	Er (R) (P)
— — à pin rouge	Er Pr	Er (R) (P)
Mélange de feuillus tolérants	MFb	MFb (R)
— — sur station humide	MFb	MFb (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F1
— — sur station humide	F2
— — (plantation)	Fp
Bouleau à bouleaux blancs	B1
— — à bouleaux jaunes	B2
Peupliers	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Ef
— — à bouleaux blancs	Ef Bb
— — à bouleaux jaunes	Ef Bj
— — à peuplier	Ef Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ef F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ef F1
Plantation d'érable à sucre	Ers p
— — de bouleau jaune	Bjp
— — de peuplier	Pep
— — de peuplier hybride	Pehp

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Dunes	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle	cp
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Éclaircie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ct
Chablis partiel	cbt
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES (ans)	TIGES DE (cm)
50 +	0-50 cm
40 -	51-80
30 -	41-80
20 -	81-80
10 -	81-100
0 -	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	50-70 (ans)
30 -	50-30 -
30 -	50-30 -
30 -	50-30 -
30 -	50-30 -
30 -	50-30 -

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inéquienne: Peuplé dominant de tiges ayant moins de 1m130 cm.
Peuplé dominant de tiges ayant plus de 1m130 cm.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé dominant de tiges ayant plus de 50 cm.
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 50 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	
Moyenne	30 à 60 %	P
Forte	60 à 80 %	P
Abrupte	80 % et plus	P

Superficie entraînée de pentes > 50 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	25m	17m	12m	7m	4m	
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - Sté Inter-Forêts Lévesque (1980-81) — SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS. (MASSIF N 30 H 03) — SIGNATURE

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 S (E) 6 1 — classe de densité; défoliation; classe de pente; classe d'âge; classe de hauteur; classe de densité; sous groupe d'essences; groupement d'essences

R C4 (+E R) 5 1 — classe de pente; classe d'âge; origine de l'origine; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981-1982; Année de publication: 1982; Année de révision: ....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	7
Unité de gestion	73-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1
Bloc d'aménagement	000 02 04*
Mode de tenure ou de gestion	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	30T02*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	731*
Municipalité	76660*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1546*
Région écologique	3d

M.R.C. 750 ANTOINE LABELLE
* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/4/82, 1/2/83
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-9 S.E.	31-J-12 S.O. S.E.	31-J-11 S.O.
31-K-8 N.E. S.E.	31-J-5 N.O. S.O.	31-J-6 N.O. S.O.
31-K-1 N.E.	31-J-4 N.O. N.E.	31-J-3 N.O.

31 J/5 N.E. 2

Compt. for. : 8306-9201-9507-5007-5503-6006-6506-7015

À jour : avril 1995